

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**



SOMMAIRE

Bal de l'U. A. G. — Emploi obligatoire des mutilés.

Notes et Informations

Chronique de l'U. A. G.

Entre nous. — Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration
du 12 avril 1924. — Lettre nous intéressant. — Liste des aveugles
de guerre par département.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

TÉLÉPH. : Central 44-88 — Chèque postal 160-31

809606

PRÉSIDENT D'HONNEUR

de l'Union des Aveugles de Guerre

M. A. MILLERAND, Président de la République

COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU;

M. le colonel FABRY, ministre des Colonies;

M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire;

M. le général BALFOURIÉ;

M. BORREL, député, ancien sous-secrétaire d'Etat;

Mme Marthe BRANDÈS ;

M. BRISAC, préfet ;

M. J. RIDGELY CARTER ;

M. Paul DE CASSAGNAC, député ;

M. COTTIN, notaire honoraire ;

M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;

M. DUÇO, médecin-inspecteur ;

M. FRIBOURG, député ;

Miss Alice GETTY ;

M. Justin GODART, ancien sous-secrétaire d'Etat au service de santé, député de Lyon ;

Miss GRASS HARPER ;

Miss WINIFRED HOLT ;

Mme Léopold KAHN ;

Mme Géo KESSLER ;

M. KRUG ;

M. LUGOL, sénateur ;

Mme la maréchale MAUNOURY ;

M. le docteur MORAX ;

M. MEYER, conseiller d'Etat ;

M. Henry PATÉ, député ;

M. Pierre RAMEIL, député ;

M^e HENRI-ROBERT, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;

Général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;

M. VALLERY-RADOT ;

M. Constant VERLOT, député ;

M. le Professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

Bal de l'Union des Aveugles de Guerre

Le Bal que nous avons donné dans les Salons du Palais de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, mis gracieusement à notre disposition par M. le Grand Chancelier, fut couronné d'un brillant succès.

Nous nous étions inquiétés d'obtenir le concours d'excellents artistes et les Fratellini, les rois du rire et de la gaité, ont répondu gracieusement à notre appel. Un ballet fut dansé d'une façon charmante par les demoiselles du corps de ballet de l'Opéra. Ces diverses attractions ont été très goûtées et très applaudies.

Cette fête revêtait l'aspect correct et élégant que tous les Aveugles de guerre aiment à trouver dans une manifestation de ce genre. Le 17 mai marque certainement une date dans les annales de l'Union, en effet, une publicité de bon ton a fait connaître au public que l'Union des Aveugles de guerre fidèle à sa noble devise organisait une fête au bénéfice des Aveugles de guerre.

Cette publicité a mis en lumière les buts de haute solidarité que poursuit cette Association d'anciens Soldats, tous portant le lourd fardeau d'une blessure commune.

Le public sait que les Aveugles de guerre aident les Aveugles de guerre; il n'y a pas de charité, il y a un grand sentiment de fraternité.

En outre, nous avons fait connaître, et ceci à toutes fins utiles, que nous comptons dans notre sein des accordeurs de piano, des brosiers, des dactylographes, des masseurs, des menuisiers, des téléphonistes, des tricoteurs, des vanniers, etc., que notre magasin tenait à la disposition de toutes les personnes pouvant en avoir besoin, aux prix ordinaires du commerce, des articles fabriqués exclusivement par des Aveugles de guerre.

Tout cet ensemble de choses a mis au point et en relief l'objet de notre Association.

Outre l'effet moral de cette fête au Palais de la Légion d'honneur, il est bon d'ajouter que le bénéfice matériel qu'en retire l'Union est loin d'être négligeable.

Nous tenons à exprimer ici nos remerciements au Comité d'action

et tout particulièrement à sa vice-présidente et à son président qui nous ont apporté l'appui efficace de leur dévouement inlassable et de leur activité infatigable.

Bien des efforts ont été dépensés et nous espérons, avec quelque vraisemblance, qu'ils continueront à porter leurs fruits et que, prospère et bienfaisante, l'Union des Aveugles de guerre poursuivra sa marche ascendante vers l'idéal magnifique qu'elle s'est fixé pour but : « Pour les Aveugles, par les Aveugles ».

L'EMPLOI OBLIGATOIRE DES MUTILÉS

Nous extrayons de la loi sur l'emploi obligatoire des mutilés, publiée au *Journal officiel* du 29 avril, l'article 18 qui intéresse un petit nombre de nos camarades :

« Article 18. — Les bénéficiaires de la présente loi, employés ou ouvriers, auxiliaires même temporaires, dans une administration ou un établissement de l'Etat, seront titularisés dans leur emploi s'ils justifient d'une année de présence.

« En cas de suppression d'emploi, ils seront pourvus d'un emploi équivalent. »



NOTES & INFORMATIONS

Nous remercions le *Permanent Blind Relief War Fund*, bien connu des Aveugles de guerre et particulièrement de ceux qui lisent le Braille, du don qu'il vient de faire à l'U. A. G. de 120 volumes admirablement imprimés, reliés élégamment et solidement.

La liste des nouveaux ouvrages que possède ainsi notre bibliothèque sera imprimée dans un prochain Bulletin.

Nous espérons que les lecteurs de notre bibliothèque « Braille » prendront soin de ces volumes comme ils ont pris soin de ceux qui leur ont déjà été prêtés.

Le Cercle des Amitiés Françaises d'Enghien a organisé, comme il l'a déjà fait les années précédentes, un très beau concert au profit de notre Association.

C'est avec plaisir que nous renouvelons ici les sentiments de reconnaissance que nous avons déjà adressés à M. Droit, président du Cercle, organisateur de la fête. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête.

Le camarade Romant recherche une fillette de treize à quatorze ans pour garder un enfant de six ans pendant les vacances, soit quatre à cinq mois, à partir du mois de juin. Nourrie, blanchie, couchée.

Prière de s'adresser directement au camarade Romant, 21, avenue de la Gare, à Cayeux-sur-Mer (Somme).

Mme Forestier, domiciliée à Nogent-le-Roi, petite ville située à 80 kilomètres de Paris, serait heureuse d'avoir un aveugle de guerre comme pensionnaire.

Mme Forestier a perdu deux fils à la guerre; elle vit seule avec un grand fils de vingt-deux ans.

Le camarade que cette offre pourrait intéresser est prié de s'adresser directement à Mme Forestier, rue du Pont-aux-Juifs, à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir).

Chronique de l'U. A. G.

ENTRE NOUS

NAISSANCES

Notre camarade et Mme Debeauvais (Raymond), à Estrées-Saint-Denis (Oise), nous font part de la naissance de leur fils René-Georges-Raymond, né le 17 avril.

Notre camarade et Mme Auliac (Antoine), à Saint-Martial-Entraygues (Corrèze), nous font part de la naissance de leur fils Jules, né le 18 avril 1924.

Notre camarade et Mme Bellec (Yves), à Kermarger-en-Cleder (Finistère), nous font part de la naissance de leur fils Jean-Louis, né le 11 mars 1924.

Notre camarade et Mme Berdon (Albert), à Vinneuf (Yonne), nous font part de la naissance de leur fils Maurice.

Notre camarade et Mme Bathière (François), à Sereillac (Haute-Vienne), nous font part de la naissance de leur fille Marie-Madeleine, née le 14 mars 1924.

Notre camarade et Mme Girault, à Fonfréroux (Deux-Sèvres), nous font part de la naissance de leur fille Colette, née le 30 avril 1924.

Notre camarade et Mme Mauriceau, aux Tuffeaux, par Gennes (Maine-et-Loire), nous font part de la naissance de leur fils Serge.

Notre camarade et Mme Plateau (André), à Orléans (Loiret), nous font part de la naissance de leur fils Maurice, né le 29 avril 1924.

Notre camarade et Mme Simion, à Avallon (Yonne), nous font part de la naissance de leur fille Yvonne, née le 20 avril 1924.

Notre camarade et Mme Koeberle, à Conches (Eure), nous font part de la naissance de leur fille Jeannine, née le 26 avril 1924.

Notre camarade et Mme Desseignes, à Paris, nous font part de la naissance de leur fille Georgette, née le 9 mai 1924.

Notre camarade et Mme Marchan (Simon), à Laruns (Basses-Pyrénées), nous font part de la naissance de leur deuxième fille, Marie-Solange, née le 29 avril 1924.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

MARIAGES

Notre camarade Brossamain, à Vouvray (Indre-et-Loire), nous fait part de son mariage avec Mlle Yvonne Gaudin, qui a été célébré le 30 avril 1924.

Nous adressons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Nous apprenons le décès :

Du camarade Perrette (Adrien), à Saint-Pierre-du-Regard.

Du camarade Brunel, à Lavoult (Ardèche), le 16 mars 1924.

Du camarade Jacquelin (Pierre), à Tournus (Saône-et-Loire), le 30 avril 1924.

Du camarade Clarot, à Vaux-sur-Laon (Aisne), le 11 mai 1924.

De la femme de notre camarade Bicheron (Marius), à Mazarques-Marseille (Bouches-du-Rhône).

De la fille de notre camarade Bellenger (Emile), à Elbeuf, à l'âge de huit ans.

Du fils de notre camarade Gauthier (Edmond), à Parthenay (Deux-Sèvres), à l'âge de un mois et demi.

Du beau-père de notre camarade Martin (Paul), à La Courneuve (Seine).

Du père adoptif de notre camarade Sklarg, à Paris, le 9 mai.

Nous exprimons aux parents nos plus vives condoléances.

Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 12 Avril 1924

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Scapini.

Sont présents : Gaston L'Evesque, Bois, Grillet, Dufourc, Favret, Amar, Arnault, Bardoux, Courteix, Goubin, Gudefin, Heuzé, Izaac, Laffargue, Laute, Malgat, Noireaux, Sainte-Rose.

Excusés : Antoine, Lallemant, Leveau (pouvoirs à Izaac); Fauvel, Derunder (pouvoir à Noireaux); Toudouri, Bertrand.

Assistent à la séance : M. de Traversay, président du Comité d'action; les camarades Boidin, Erb, Mougenel, Pagenel, Prune, Saillot, Sursin.

1° *Lecture du procès-verbal de la dernière séance.* — Adopté à l'unanimité;

2° *Situation financière de mars.* — Adoptée à l'unanimité;

3° *Additions au règlement intérieur :*

a) Au paragraphe « Conseil d'administration » :

« Les membres du Conseil d'administration sont autorisés à donner leurs pouvoirs par écrit aux administrateurs susceptibles d'assister à la réunion du Conseil. Cette délégation n'est valable que pour une séance. »

L'addition mise aux voix est adoptée par 20 voix, contre 2 et 1 abstention.

b) Au paragraphe « Secrétaire général » :

« Il est responsable du bon fonctionnement intérieur de l'Union et doit en assurer l'administration ».

L'addition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

4° *Pensions.* — Le président met le Conseil au courant des démarches entreprises au sujet des pensions, et dont le succès est certain.

Le Conseil adresse ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui l'ont aidé à obtenir le relèvement des allocations aux grands invalides et donne mandat, à son bureau, de remercier par lettre individuelle M. Alexandre Millerand, président d'honneur de l'U. A. G., les membres du Gouvernement et du Parlement qui ont fait voter ces allocations.

5° *Questions diverses :*

a) Admission de nouveaux membres :

Les camarades Bachir Ben Mostfa, Chaxel (Emile), Cunin (Emile), sont admis définitivement comme membres titulaires.

Les camarades Belliot (Charles), Camerle (Louis), Debatisse (Georges), Piot (Philippe), Brevet (André), Lédieu (Louis), Lefèvre (Eugène), sont admis provisoirement.

b) Fête de Longwy

Sur la demande de la Société « Sidi Brahim », le Conseil

décide d'envoyer un officier et un soldat aveugle à la fête qui doit avoir lieu le 27 juillet, à Longwy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Nous reproduisons ci-dessous la lettre de M. le docteur Bigo, directeur de la Clinique Ophthalmologique de la Cochinchine, à Saïgon, qui a bien voulu nous autoriser à l'insérer :

« J'ai lu avec intérêt votre mise au point sur l'opération faite par M. le docteur Bonnefon. Son initiative est d'autant plus louable que je suis persuadé que bien des malheureux abandonnés peuvent être encore mis au moins en état de se conduire par eux-mêmes. J'ai vu six opérés aveugles, depuis six à dix ans, que j'ai pu libérer de tout guide. Et, dans ce cas, une seule condition est indispensable : *que le décollement de la rétine ne soit pas complet.* Les autres conditions sont des éléments défavorables, mais non une contre-indication absolue à opérer; surtout si on utilise longuement, comme je le fais et comme je le publierai bientôt, l'électricité sous forme de courant continu à très faible intensité, mais en séances longues de plus d'une heure. Il suffit, pour justifier une tentative :

« 1° Que la forme du globe ne soit pas trop modifiée, que la tension soit voisine de la normale;

« 2° Qu'une partie suffisante de la cornée ait conservé sa transparence;

« 3° Que le décollement de la rétine ne soit pas complet;

« 4° Que l'épanchement sanguin ne soit pas organisé, car il se résorbe assez vite sous l'influence du courant (en deux mois environ).

« Dans ces cas, en apparence très mauvais, on peut espérer faire voir suffisamment pour les actes courants de la vie.

« Il y aurait intérêt, pour ceux qui le désirent, à procéder à une revision sérieuse de leurs yeux.

« BIGO. »

LISTE DES AVEUGLES DE GUERRE DU DEPARTEMENT DE LA SOMME (Suite)

PISSON (Charles), Vrely, par Rosières.

PRUVOT (Gustave), Saint-Maxent.

ROMANT (Etienne), 21, avenue de la Gare, Cayeux-sur-Mer.

SALEMBIER (Marcel), 31, rue Jeanne-d'Arc, Amiens.
THUILLIEZ (Albert), Aveluy, par Albert.
TILLOLOY (Emile), Canaples.
VIVOT (Charles), 83, rue du Bellay, Amiens.

LISTE DES AVEUGLES DE GUERRE DU DEPARTEMENT DU TARN

ALBOUY (Ernest), Cuq-Toulza.
ASSEMAT (Louis), L'Arcarié (Com. de Castelnaud-de-Brassac).
BLATGE (Casimir), Saint-Sulpice-de-la-Pointe.
BONNET (Elisée), au Roussés-Mazamet.
CANCE (Jules), rue Joseph-Rigal, Gaillac.
DARDIE (Gabriel), rue de la République, Saint-Guéry.
DUPUY (Julien), 44, boulevard Valmy, Albi.
ENJALBERT (Jacques), Usine du Saut-du-Tarn, Saint-Juéry.
FORTANIA (Laurent), Brassac.
GATIMEL (Léopold), rue des Barris, Brassac.
GENIES (Camille), 16, rue des Trois-Rois, Castres.
GERMA (Fernand), Durfort, par Sorrèze.
HUC (Pierre), Pouzats (Commune de Mesnan).
MONTALAN (Auguste), 7, rue de la Resse, Mazamet.
MONTET (Firmin), Laligoumie, par Puycelci.
SATGE, 39, place du Foiral, Albi.
SEVERAC (Auguste), La Bernardier, Les Salvages, par Castres.
TANIS (Joseph), rue Goulimou, Puy-Laurens.
VIDAL (Albert), Les Salvages, par Castres.

LISTE DES AVEUGLES DE GUERRE DU DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE

BELMONTET, route de Montbartier, Montech.
BERRIE (Célestin), rue de la Mouline, Castelsarrasin.
GRANET (Jean), Grisolles.
LAFON (Jean), villa Pierre, allée des Mûriers, Montauban.
NONORGUES (Albert), Saint-Antonin.
RATTIER (Elie), Castelmayran (Canton de Saint-Nicolas).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : BOIS, DUFOURC, GRILLET.
Secrétaire général : FAVRET.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : AMAR, ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, COURTEIX, DERUNDER,
DURAT, FAUVEL, GOUBIN, GUDÉFIN, HEUZE, ISAAC, LAFFARGUE, LAGARDE, LALLE-
MENT, LAUTE, LEVEAU, LELOUP, MALGAT, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), SAINTE-
ROSE, TOUDOURI.

COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;
M. le Baron DE TRAVERSAY, Président ;
Mlle ARBÈL, Vice-Présidente ;
M. MEYNADIER, Vice-Président ;
M. Oscar BLOCH, Secrétaire adjoint ;
M. DE FLEURIEU, Trésorier adjoint ;
M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union » ;
M. Marcel BLOCH.
Mme BOYLESVE.
Mme BROQUIN.
M. CHEFFER.
M. Pierre CHÉROT.
Mme CHEVALIER.
Mme CONTAMIN.
M. DUBRANLE, Inspecteur des Ecoles de Rééducation.
Mlle JALAGUIER.
Mme HENRI.
Mme KALT.
Mme L'EVESQUE.
Mme LÉVY-WEISS.
M. MAYER.
Mme MEYER.
Mme Pierre MOURAUX.
Mme MUS.
M. Joseph ROUX.
M. SOLLAR.
D^r SCHNEIDER.
Mme VALTON.
Mme YVES.

Liste des Donateurs

Produit d'une représentation théâtrale donnée à Hai-phong, le 16 février	13.461 50
Mme veuve Limousin, Tolosa (Espagne)	200 »
Mme Paul Meyer, Paris	500 »
Les élèves de l'Ecole primaire supérieure de Saint-Gaultier (Indre)	100 »
Mlle Grandjean, Cuxac-d'Aude	20 »
Mme Georges Sick, Val-d'Ajol (Vosges)	20 »
Mme Pierre Martin, à Vif (Isère)	150 »
M. Charles David, Paris	50 »
Anonyme N° 17.891	50 »
Anonyme N° 17.894	40 »
Mme Condamin, Moularès (Tunisie)	100 »
M. Y. Adam, Le Caire (Egypte)	35 »
M. Ernest Marchal	50 »
Anonyme N° 17.911	50 »
M. J. Boissy, Paris	50 »
Anonyme N° 17.915	1.500 »
M. Jonas de Vries, Amsterdam (Hollande)	10.000 »
Mme Goestch, Paris	20 »
Mlles Rose et Marthe Elkann, Montbéliard	20 »
Maison Cara, Paris	10 »
Mme Averton, Cadenet (Vaucluse)	20 »
Mme Louise Pouilles, Pamiers (Ariège)	10 »
M. Lipot Xavier, Bouvincourt (Somme)	100 »
Les élèves de la classe de mathématiques élémentaires du lycée Henri-IV	2.400 »
Mme Harlé, Paris, affectation Maison de Repos Franceville	200 »
MM. Ducerf, Scavini et fils, Paris	50 »
M. Jean Hayaux du Tilly, Paris	200 »
M. A. Cenival, Paris	20 »
M. Deleau, Neuilly-sur-Seine	50 »